

REEMPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE (ROB) EXTERIEUR

FILIÈRE RÉGIONALE

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif. Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées (Service + EPGV).



TAUX DE RÉUSSITE
X %



NOTE DE SATISFACTION
X / 4



CARDIO
●●○○○



ÉQUILIBRE
●●○○○



SOUPLESSE
○○○○○



RENFORCEMENT MUSCULAIRE
●●○○○



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- À tous les Licenciés FFEPGV



OBJECTIFS

- Apprendre à concevoir et conduire des séquences d'animation en extérieur (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe.
- Vivre une séance type et appréhender sa structuration
- Faire part des séquences préparées et conduites en association et échanger sur son expérience
- Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain
- Supports pédagogiques



OUTILS

- Supports pédagogiques



POINTS FORTS

- Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV encas d'absence de l'animateur



MODALITÉ DE VALIDATION

- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Quiz / Questionnaires
- Mises en situation pratique



LES PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Pratiquer régulièrement les séances de Gymnastique Volontaire
- Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)



CONTENUS

- Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- La sécurité des pratiquants (organisation, placements, intensité)
- Règlementation sportive
- Cours clé en main : séance en extérieur avec l'activité marche comme support



MODALITÉ DE CERTIFICATION

Pour y accéder :

- Avoir effectué une sensibilisation avec l'animateur du Club
- Avoir suivi intégralement la formation
- Formation non certifiante.



BÉNÉFICES MÉTIER

- Fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif.



DIPLÔME REMIS

Attestation de présence



POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation : CQP ALS option AGEÉ

REMPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE (ROB) EXTERIEUR

FILIÈRE RÉGIONALE

INTERVENANT.E.S



Carol GUIBERT

Chargée de développement et de formation des activités en extérieur

DIRECTRICE DE FORMATION



Emmanuelle COMPAGNON

Expertise : CQP ALS, Activités Tendances, BPJEPS



DATES ET LIEUX

- **CODEP 31** : Samedi 4 octobre 2025
- **CODEP 32** : Samedi 11 avril 2026
- **CODEP 34** : Samedi 7 mars 2026



DURÉE : 7H

- Sensibilisation en structure auprès de l'animateur : Conduite d'au moins 4 séquences
- Temps de sensibilisation à l'animation : 7h en centre



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation ? Contactez-nous ! Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.



TARIFS

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

GRATUIT

FRAIS ANNEXES : (HÉBERGEMENT ET RESTAURATION) :

- REPAS DU MIDI PRIS EN CHARGE PAR LE COREG
- HÉBERGEMENT ET DÉPLACEMENT : À LA CHARGE DU STAGIAIRE OU DU CODEP

FRAIS D'INSCRIPTION :

GRATUIT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Téléphone
05.34.25.77.90



Email
formation.occitanie@comite-epgv.fr



Site internet
www.formationepgv.com

